

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes réunis en ce lieu comme chaque année en ce jour de Fête nationale.

Mais, au risque de déroger à la tradition républicaine, je tiens d'abord à rappeler que le 10 juillet écoulé nous vivions un bien sinistre anniversaire. Voici 80 ans, les parlementaires de la République française entraient en conclave dans la salle du Théâtre du Casino de Vichy pour assassiner la République en votant les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

Seuls 80 élus eurent alors le courage de s'y opposer. Parmi eux émerge la figure de Léon Blum. Parmi eux aussi on note un des 3 députés de l'Ariège, François Camel, qui, contrairement à ses collègues Alexandre Rauzy, Daniel Soula et le sénateur Paul Laffont, refusa de capituler. Si Rauzy et Soula suivirent les chemins du déshonneur, Camel paya de sa vie son choix en faveur de la République. Et dès lors qu'il se rendit compte de la dérive fasciste que son choix avait entraîné, Laffont s'engagea également dans la Résistance et fut assassiné en juillet 1944 par la Milice à Rimont, village martyrisé par les nazis et leurs séides quelques jours après.

Ce rappel n'a pas d'autre but que de redire solennellement que le modèle républicain se doit d'être défendu en toute circonstance.

D'où la symbolique de la Fête nationale instituée par la Loi Raspail du 6 juillet 1880 : les explications de vote précisent que la commémoration célébrait certes la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue mais surtout la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, supposée glorifier l'unité de la Nation. Mais le texte de la Loi est volontairement flou : « La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle ». C'est pourquoi je vous remercie de votre présence.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour aussi parler de la nouvelle municipalité et des actions qu'elle a enclenchées depuis son élection.

J'ai été désigné comme maire de Lercoul avant même les élections municipales de mars dernier, par arrêté préfectoral acceptant (c'est un euphémisme) la démission de mon prédécesseur. Inutile ici de revenir sur les raisons. Chacun en appréciera les circonstances.

La confiance, très large, à la liste que je conduisais lors du scrutin m'a donné toute légitimité pour animer, avec toute l'équipe des conseillers municipaux, dans un travail en commun, la mise en route de notre projet.

Nous l'avons fait dans des circonstances doublement difficiles.

Difficiles d'abord de par l'héritage qui nous a été légué. Point n'est besoin d'insister : comme dit la parole de l'Ecclésiaste « laissons les morts enterrer les morts ! » Des procédures judiciaires sont en cours. Ce n'est pas le lieu d'en parler. Mais je renouvelle, au nom de Sylvain, de Johnny, de Solange, de Jacques et des deux Yves qui constituent le conseil municipal, le point qui résume la philosophie de notre action : l'engagement d'en finir une fois pour toute avec l'exercice personnel du mandat communal. Qu'il soit donc bien clair que Lercoul n'appartient à personne. Chacune et chacun doit s'y sentir le mieux possible. Chacune et chacun doit avoir sa pierre à apporter à l'édifice commun. Le temps des stériles querelles de personnes est révolue !

Difficiles aussi de par l'état d'urgence sanitaire. Il nous a conduit à nous réunir à huis-clos. Je veux donc profiter de l'occasion de ce rassemblement aujourd'hui pour un bref bilan de ce que nous avons entrepris.

Je tiens à remercier tous ceux qui, durant le confinement, ont choisi de demeurer alors à Lercoul.

Sans entrer dans de vaines polémiques, nous avons dû nous débrouiller seuls. Au compte-goutte et tardivement, nous sont parvenus des masques, grâce à l'Association des maires de France, grâce à la Communauté des Communes de la Haute Ariège. Mais ils nous sont

parvenus après la bataille. C'est d'ailleurs une tradition bien française que d'être parfois en retard d'une guerre, comme en 1940.

Il nous a donc fallu nous débrouiller par nous-mêmes. Grâce à des pharmacies locales, et en particulier à la pharmacie Fondère, nous avons pu constituer une première petite réserve (une quarantaine) de masques chirurgicaux à un moment où ils étaient introuvables, y compris pour ceux qui en avaient le plus besoin, notamment pour toutes les structures hospitalières. C'est donc avec les moyens du bord que nous avons, tant bien que mal, tenté de limiter au maximum les risques. Je vais y revenir, mais je tiens à dire haut et clair que, dans cette affaire, l'Etat a été lamentable.

La Commune de Lercoul a pu trouver une petite entreprise qui nous a fabriqué des masques correspondant aux normes mais sans la certification, car le prix de l'obtention de la certification ne pouvait que conduire à la mise en danger financière de ces petites entreprises qui, partout, se sont mobilisées. Je tiens à le dire tout simplement parce que juridiquement la mise à disposition de masques non conformes engage la responsabilité des élus, et notamment celle du maire.

Je tiens également à condamner avec la plus grande fermeté le retour de certaines pratiques de dénonciation anonyme par blog interposé. Il a été ainsi prétendu, propos prêté à la maire d'une commune voisine qui n'a pas cru bon de démentir, qu'une voiture serait montée qui n'aurait rien à voir avec le village. Peu importe qu'il se soit agi d'un entrepreneur du Vicdessos. N'empêche que, lorsqu'une famille est arrivée nuitamment le 14 avril pour s'installer dans la maison qui lui aurait prêtée par des vacanciers de Lercoul, je l'ai mise en demeure de quitter le village ce qui a été fait immédiatement. Je ne suis pas certain que la même rigueur ait été de mise ailleurs, y compris dans notre vallée et j'ai l'honneur de m'exprimer devant des résidents d'autres communes qui peuvent en attester.

Pour limiter donc les risques, avec nos faibles moyens, nous avons notamment :

- mis une offre de ravitaillement en commun grâce à un commerçant de notre vallée ;
- créé à la maison des Associations une banque alimentaire ;
- installé une connexion internet par satellite permettant le travail à distance (et j'en ai été, car j'ai parallèlement à l'exercice du mandat que vous m'avez confié, continué à assurer mes cours à l'université par vidéo, un des premiers utilisateurs). Elle sera complétée dans les jours qui viennent par l'installation d'un premier point relais WIFI qui sera installé dans une partie de la salle de jeux qui sera divisée.

L'équipe municipale, avec l'aide de leurs conjoints s'est spontanément saisie de certains chantiers pour l'embellissement du village. Merci Chantal, merci Solange, merci Christiane, merci Régine, merci Yves (au pluriel), merci Jacques, merci à toutes celles et à tous ceux qui n'ont compté ni leur temps, ni leurs déplacements et encore moins leur argent, pour poncer, peindre, planter, arroser, nettoyer. Pour ma part, je le confesse, je n'ai pas participé à ces actions car il paraît que je n'ai que deux mains gauches, ce qui explique sans doute mon engagement idéologique.

De plus nous avons commencé à mener les études pour pouvoir utiliser au mieux l'énergie solaire, merci Sylvain.

Nous avons également engagé le grand chantier de la régularisation des voies de circulation, non seulement dans le village, mais aussi pour tout ce qui concerne les voies sylvopastorales. Je veux ici remercier publiquement Jean Pierre Cuminetti de son dévouement et de son aide précieux (là encore permettez-moi de respecter à la lettre l'archaïsme de la langue française qui fait que, grammaticalement seulement, le masculin l'emporte). Que personne n'en doute, et je pense que tout le monde me connaît suffisamment : quelles que soient les difficultés, ce chantier sera mené à terme !

Concernant les chiens de traîneaux, nous avons rencontré, un adjoint et moi avec l'accord du Conseil municipal, Olivier et Michèle qui portent ce projet. Ils nous ont exposé un projet

d'école de chiens de traîneaux fondé sur une base d'été, des activités pédagogiques et sportives en liaison avec les structures de l'Education nationale et de l'éducation populaire. Parce qu'ils concurrenceraient l'activité du plateau de Beille -et donc les intérêts de la vallée d'Ax, ils ont en été exclus. Nous nous sommes donc mis d'accord sur une démarche constructive pour tout mettre en œuvre pour ce qui est de notre ressort pour favoriser une installation pérenne, dans le respect de toutes les règles administratives et sanitaires. Nous avons abordé ce point lors du conseil municipal du 10 juillet écoulé à l'occasion des questions diverses. La position du conseil municipal de soutien à ce projet dans le respect des règles est donc claire. C'est un beau projet qui ne peut qu'être profitable au développement d'un tourisme rural et montagnard. Que personne n'en doute, dans cette affaire, la municipalité de Lercoul ne laissera plus ce dossier être pollué par des querelles de personnes, dont notre projet a clairement dit qu'elle ne devait plus être de mise dans notre commune.

Dans la même perspective, nous avons décidé d'ouvrir une partie de la maison des Associations pour en faire un point relais sur le GR 10.

Là encore je le dis haut et clair : sans développement d'un tourisme rural et montagnard, sans développement du pastoralisme sur notre commune, sans mise en valeur de notre patrimoine culturel (les mines de fer -et je compte sur Éric Fabre-, les panneaux de l'Église inscrits à l'inventaire des monuments historiques), notre commune ne pourra que végéter.

Pourquoi ?

Parce que, aujourd'hui, la norme est de privilégier les services aux territoires au détriment des services à la population. Il ne faut pas que les petites communes de montagne soient les oubliées de cette prétendue rationalisation qui donne le pouvoir à des comptables. Il nous faut donc ne compter que sur nous-mêmes pour trouver des ressources. Ce n'est pas simple conjecture de ma part. Il faut savoir que dans notre vallée, en catimini, sans que notre commune n'ait été informé ni convié à la réunion, les élus des communes voisines se sont partagés le gâteau en vice-présidence et en siège au bureau alors même que pour nombre d'entre elles leur potentiel fiscal est inférieur à celui de notre commune. C'est ainsi que la présidence de la Communauté des communes de la Haute-Ariège croit pouvoir continuer dans une gestion des choses qui nous considère comme territoire colonial. A celles et ceux qui m'opposeraient que c'est un mauvais procès, je réponds non, c'est un fait : depuis la fusion des communautés de communes, l'ancien canton d'Auzat-Vicdessos est devenu le laissé pour compte. Alors qu'il apportait un important trésor de guerre, grâce à ses ressources hydroélectriques et à l'héritage de l'implantation des usines Péchiney, il n'a reçu en retour qu'à peine 10% du budget d'investissement. Pour notre commune, le retour en compensation de la TVA ne comptabilise pas un pylône de télécommunication. Simple oublié me dira-t-on ! Non, car en son temps j'avais pointé publiquement les risques de l'absurdité de cette fusion qui excluait, pour des raisons de conflits entre féodaux locaux celle de Tarascon, en arguant d'une fictive continuité territoriale entre les vallées du Vicdessos et la Haute-Ariège, lors-même que le GR 10 traverse celle de Tarascon. Et, cerise sur le gâteau, croyant acheter la paix, le président de la Communauté de communes préfère confier quelques à des bénis oui-oui qui n'ont pas même été capables de garder la gestion de la centrale électrique de Sabannech et qui, au moins pour l'une d'entre elle, avait soutenu la suppression de la course du Montcalm qui est devenue, grâce à une association animée par Gilles Denjean, le principal moyen d'assurer la renommée internationale du pays du Montcalm. Voilà où nous en sommes : c'est la prime donnée à l'incompétence et à une conception du mandat des représentants des municipalités réduit à une simple chambre d'enregistrement. A celles et ceux qui m'objecteraient que c'est là la pente naturelle inéluctable, j'oppose la maxime de Milan Kundera : « Être dans l'air du temps, c'est l'ambition des feuilles mortes ».

Nous, nous avons été élus pour être au service de notre population. C'est la ligne de conduite dont nous ne dévierons pas. Pour nous, la commune, c'est d'abord l'intérêt commun des personnes qui la compose. C'était ce qui avait présidé à la création de ces circonscriptions par la grande Révolution française.

Voilà pourquoi nous organiserons au mois d'août une assemblée communale qui pourra émettre tous les souhaits et vœux pour ce qui concerne notre commune. Ces souhaits et vœux seront ensuite étudiés pour être transformés en actes par le Conseil municipal pour construire un avenir en commun pour notre commune.

D'ores et déjà nous avons adopté un budget adapté à cette orientation. Comme il a été adopté dans une réunion à huis-clos, permettez-moi d'en préciser brièvement les caractéristiques.

Il a été construit :

- pour permettre l'amélioration des bâtiments communaux et d'abord des gîtes ;
- pour engager un employé communal à mi-temps, lequel a également des certifications en plomberie, électricité, maçonnerie, tronçonnage, élagage, espaces-verts, montage électronique et qui, en outre, est qualifié comme sauveteur secouriste du travail ;
- pour assurer les travaux dans le village. A cet égard, outre l'achat déjà effectué d'un brûleur thermique (transition écologique oblige) nous avons programmé l'achat d'une fraiseuse pour le déneigement. La commune s'engage à dégager l'accès à chaque habitation, moyennant une interdiction pour les véhicules à moteur d'entrer dans le village en cas de fortes chutes de neige.

Ce budget, sans augmentation des impôts, malgré la baisse continue depuis 2016 des dotations de l'Etat, comporte également un volet de 5000 € pour tout projet participatif élaboré par l'ensemble des habitants de Lercoul. Donc, Mesdames, messieurs, au boulot !

Un dernier mot enfin.

Les risques sanitaires perdurent et une importante crise sociale est devant nous. Nul ne peut prévoir l'évolution que nous aurons à subir.

Voilà pourquoi je vous demande de bien vouloir continuer à respecter les gestes de prévention et de prudence élémentaire, vous mettant toutefois en garde contre la circulation de rumeurs qui ne peuvent qu'ajouter à la désorganisation et à l'inquiétude.

Donc, dans le respect de cette prudence élémentaire, j'ai le plaisir, au nom de la Commune de Lercoul de vous inviter à partager un moment convivial autour de ce pot amical qui n'a été possible que grâce à la mobilisation de celles et de ceux qui se sont déjà attelés à la tâche depuis le mois de mars dernier.